

# CONVOCAATION

## Séance du conseil communal n° 2024/04

Conformément à l'article 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, les membres du conseil communal sont priés de bien vouloir assister à la prochaine séance du conseil communal, qui aura lieu le

**vendredi 26 avril 2024 à 14.00 heures**

en la salle des séances de la mairie à Hesperange pour délibérer sur les points suivants de l'ordre du jour :

### Séance à huis clos

1. Réduction du service provisoire de fonctionnaires communaux ;
2. Nomination définitive d'un fonctionnaire dans le groupe de traitement D2, sous-groupe à attributions particulières ;
3. Engagement d'un employé communal dans le groupe d'indemnité B1, sous-groupe administratif ;
4. Engagement d'un employé communal dans le groupe d'indemnité C1, sous-groupe technique ;

### Séance publique

5. Affaires de personnel :
  - a) Décisions individuelles de classement d'employés communaux ;
  - b) Création d'un poste de coordinateur pacte communal ;
  - c) Création de trois postes de salarié à tâche manuelle pour les besoins du service des régies ;
6. Enseignement fondamental – approbation de l'organisation scolaire 2024/2025 ;
7. Propriétés immobilières :
  - a) Approbation d'actes ;
  - b) Approbation de contrats de bail ;
  - c) Approbation de contrats de mise à disposition et d'utilisation d'un logement ;
8. Approbation de titres de recette ;
9. Adaptation des tarifs relatifs aux cours du soir ;
10. Approbation du projet relatif à l'aménagement d'un cimetière forestier à Howald ;
11. Approbation de décomptes ;

- 12.** Règlement général de la circulation :
  - a) Modifications à durée indéterminée ;
  - b) Modifications à durée déterminée ;
- 13.** Pacte nature - mesure 3.7 : concept d'entretien écologique des haies bordant les chemins et de leurs bandes herbacées ;
- 14.** Approbation de conventions ;
- 15.** Approbation de subventions extraordinaires ;
- 16.** Approbation d'une collecte à domicile ;
- 17.** Approbation d'un patronage ;
- 18.** Commissions consultatives - remplacement de membres ;
- 19.** Questions émanant des conseillers ;
- 20.** Divers : affaires courantes et communications.

Convoqué à Hesperange, le 19 avril 2024.

Le collège des bourgmestre et échevins.